

2023-19

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20230526-2023_19-DE
Reçu le 31/05/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2023
Convocation le 17 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Gérard VAN MARLE et Mesdames Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Nelly VAN MARLE

Étaient absents : Florence TISSANDIE VERGNE qui donne procuration à Véronique LABRANDE, Jean-Bernard BENAC qui donne procuration à Raoul DEBAR ; Chantal DELCROS, Guillaume BACCON et Benoit LAFARGUE.

Secrétaire de séance : Véronique LABRANDE

ANNULE ET REMPLACE DELIBÉRATION 2023-10 COMPTE ADMINISTRATIF ET
COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT BOUYSSETTE »

Suite à une erreur de retranscription du compte administratif, Madame Nelly VAN MARLE, adjointe au maire présente la modification de la délibération sur le compte administratif et le compte de gestion 2022 du lotissement Bouyssette comme suit. Pour rappel, le compte de gestion est établi par la trésorerie de Gourdon.

Le compte administratif et le compte de gestion du budget lotissement Bouyssette se résument ainsi :

<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
Résultat fonctionnement :	33 109.87€	Solde d'exécution :	- 20 000.00€
Dépenses :	24 842.47€	Dépenses :	77 794.13€
Recettes :	57 952.00€	Recettes :	24 842.47€
Report N-1 :	0.34€	Report N-1 :	32 951.66€

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire ne participe pas au vote et se retire de la salle du Conseil.

Le conseil municipal vote le compte administratif 2022

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le conseil municipal vote le compte de gestion 2022

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 31/05/2023
Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 26 mai 2023
Le Maire, Raoul Debar

